



FAITS SAILLANTS

POLICE D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ MULTIMÉDIAS

FORMULAIRE TMLF.001 (12/07)

En tant que nation occidentale démocratique, le Canada jouit de la liberté d'expression, tel que stipulé dans notre Charte des droits et libertés. L'assurance responsabilité multimédias vient en aide aux sociétés médiatiques lorsqu'elles doivent se défendre en raison de litiges survenant du fait de l'exercice de ce droit alors qu'elles nous éduquent, nous informent, nous divertissent ou nous procurent des commentaires et des services.

L'assurance responsabilité multimédias offre une protection contre les réclamations découlant de la diffamation, la violation du droit à la vie privée, la violation d'un droit d'auteur ou d'une marque de commerce, et les erreurs et omissions, réelles ou prétendues, découlant du contenu produit par les sociétés médiatiques.

Chez Trisura, nous mettons en pratique notre expertise de souscription en nous concentrant sur les catégories de risques suivantes :

- Agences de publicité
- Auteurs
- Radiodiffuseurs (radio et télévision)
- Chaînes, réseaux et exploitants de câblodiffusion
- Conglomérats médiatiques (sociétés qui publient et diffusent du continu sur diverses plateformes)
- Activités médiatiques en ligne
- Écrivains pigistes
- Éditeurs (journaux, périodiques et livres)
- Prestations personnelles

Principaux éléments de la couverture

- La couverture est offerte sur la base des événements
- Responsabilité multimédias incluant la couverture Erreur et omission (E&O) liée au contenu
- Approche 'tous risques' qui peut rendre la couverture applicable à d'éventuelles théories de responsabilité futures
- L'exclusion Préjudice corporel/dommages matériels comporte une exception pour troubles émotionnels
- La couverture Média inclut les entités et les activités liées aux médias
- La définition de Réclamation inclut les dommages-intérêts, les redressements non-pécuniaires ou les redressements par injonction
- La définition d'Acte répréhensible lié aux médias inclut :
 - La diffamation, la violation du droit à la vie privée, les souffrances morales, l'entrée non autorisée, l'arrestation illégale ou injustifié, le harcèlement, la violation de la confidentialité, la violation d'un droit d'auteur, la contrefaçon d'une marque de commerce, les pratiques commerciales trompeuses, les complots
- La définition d'Objet inclut :
 - La publicité, l'art, le blogage, l'expression créative, les données, les divertissements, les films, les faits, la fiction, le graphisme, les renseignements, la composition littéraire, la musique, les actualités, les photographies, les dessins, les opinions, les enregistrements sonores, les vidéos, les sites web
- La définition de Sinistre inclut :
 - Les dommages-intérêts punitifs, exemplaires ou multiples dans toute la mesure permise par la loi
- Couverture mondiale
- Définition étendue du terme Événement
- Inclut la responsabilité assumée aux termes d'un contrat

- La définition d'Assuré inclut :
 - Administrateur, dirigeant, associé, actionnaire et employé
 - Mandataire, employé contractuel ou temporaire, bénévole et sous-traitant indépendant
- L'Assuré conserve le contrôle à l'égard de toutes corrections / rétractions visant le contenu
- Couverture relative à la protection des sources confidentielles
- Couverture pour le marchandisage
- Couverture pour les pratiques commerciales trompeuses ou la fraude – si l'acte donnant naissance à toutes causes d'action a préalablement été approuvé par les conseillers juridiques ou superviseurs dûment autorisés de l'assuré
- Couverture pour activités de collecte d'information où aucune émission ou diffusion d'objet n'a eu lieu
- Ne contient aucune clause 'd'acquiescement provisoire au règlement du sinistre' (hammer clause)
- Couverture automatique de 90 jours pour toute acquisition
- Avis de résiliation de 60 jours / 15 jours en cas de défaut de paiement de prime
- Capacité d'assurance au primaire et en excédentaire

Extensions disponibles

- Couverture des réclamations relative aux gouvernements
- Couverture pour les actions en jugement déclaratoire prises par l'assuré
- Couverture pour toute plainte visant le droit de la personne
- Avenant modificatif de l'exclusion préjudice corporel/dommage matériel ajoutant une exception visant les erreurs et omissions relatives au contenu
- Extension relative aux services professionnels – offre une couverture pour tous services professionnels accessoires de l'assuré expressément nommés
- Extension relative aux actes antérieurs
- Couverture pour préjudice personnel liée aux activités commerciales lorsque supprimée de la police Responsabilité civile générale

À propos de Trisura

La Compagnie d'assurance Trisura Garantie est une société d'assurance générale constituée en vertu d'une loi fédérale et qui est autorisée à faire des affaires dans l'ensemble du Canada. À titre de société détenue et exploitée par des Canadiens, Trisura occupe une place unique pour répondre aux risques des petites et moyennes entreprises dans les domaines du cautionnement de contrat, du cautionnement commercial, de l'assurance responsabilité des administrateurs et dirigeants, de l'assurance contre les détournements, la disparition et la destruction, et de l'assurance responsabilité professionnelle, comprenant la responsabilité des médias.

La cote de solidité financière de Trisura, établie par A.M. Best Company, est de **A- (Excellent)**.

L'avantage Trisura

À Trisura, nous offrons :

- **Expertise** – plusieurs années d'expérience en matière de souscription et de gestion des sinistres dans la catégorie d'affaires des détournements
- **Solutions** – nous prenons le temps requis pour rencontrer les clients afin de mieux comprendre le profil de risques correspondant à leur type d'entreprise
- **Souplesse** – une volonté d'analyser les nouvelles entreprises et classes d'affaire que les autres évitent
- **Personnalisation** – nous adapterons l'assurance en fonction de chaque profil de risques individuel
- **Options** – nous étudierons la possibilité d'autoriser des extensions pour étendre la couverture d'assurance en fonction du risque visé afin de répondre aux besoins du client

Pour plus d'information et pour télécharger nos propositions, veuillez visiter notre site Web au www.trisura.com

Référez-vous à votre police d'assurance pour de plus amples détails. En cas d'incompatibilité entre le présent document et votre police d'assurance, les clauses, conditions et limitations établies dans la police d'assurance prévaudront.